

REDACTION ET ADMINISTRATION
1242 RUE ST-DENIS
Téléphone: *Est 0893

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Un an: Montréal Canada Etranger
\$2.50 \$2.00

Six mois
\$1.25 \$1.00

PER VIAS RECTAS

LE MATIN

journal politique et littéraire
paraît tous les samedis

organe d'action conservatrice
rédigé en collaboration

OTTAWA RESERVE DES SURPRISES

La session commencera peut-être par une enquête sur l'élection de Laurier-Outremont et par une autre enquête sur les affaires de la barge "Tremblay".

VOL. VI—No 3 MONTREAL, SAMEDI, 9 JANVIER 1926 Le Numéro: CINQ SOUS

Les yeux tournera bientôt les yeux sur le parti conservateur de la province de Québec

Puisse le parti Conservateur profiter des dures leçons du passé

DU BURLESQUE AU CYNISME

REFLEXIONS SUR LE "PATENAUDISME"

(Suite)

Comme on devait s'y attendre, l'effondrement total de l'idole Patenaude dans notre province n'a guère excité la sympathie.

Jamais, de mémoire d'observateur politique, n'aura-t-on vu un soi-disant champion de la cause populaire disparaître en laissant si peu de regrets.

Déjà, dès les débuts de la campagne patenaudiste, un certain nombre de militants qui avaient eu le bonheur de voir clair à temps s'écartaient d'une aventure que l'on se plaît partout à qualifier de ténébreuse et d'équivoque.

En temps d'élection, les partisans ressemblent à des soldats: la fausse position d'un chef peut engendrer un malaise qui ne tarde pas à dégénérer en panique.

Ce fut le salut de M. Patenaude que le vote ait eu lieu le 29 octobre: six jours plus tard l'écrasement eût été en core plus implacable.

Toute aventure de ce genre, surtout quand elle se termine par un si vaste avortement, ne saurait exercer sur l'esprit de notre population, que des effets désastreux au point de vue du parti.

Mais nous devons rechercher les causes de ces effets. Parmi les premières de ces causes, on ne saurait passer sous silence la traîtrise condamnation de Meighen aux yeux du public qu'était, au fond comme en apparence, l'attitude de commande adoptée par le faux Messie et ses douze fausses barbes.

L'aventure Patenaude fut donc une condamnation du chef conservateur devant l'électorat de la province, condamnation dictée par les animateurs de l'aventure, financiers égoïstes et sans scrupules que gêne dans leurs plans l'honnêteté du Très Honorable Arthur Meighen.

Seulement, on ne se débarrasse pas d'un chef de parti comme on se débarrasse d'un chien galeux.

Pour résumer, dans le but de se débarrasser de Meighen, il fallait un outil, un personnage doué d'un certain plastron d'abord, d'un certain bagout ensuite et enfin d'une mentalité "sui generis", si on peut ainsi s'exprimer.

Dans l'esprit d'Atholstan, ce grand propriétaire de journal qui a entrepris 23 campagnes dans le "Star" depuis quatre ans et qui les a toutes manquées, le 24ème est la campagne Patenaude qu'il a aussi manquée, et comment! dans l'esprit du psychologue Atholstan, cet ami des Canadiens dont on fit sauter la maison à la dynamite pendant la guerre, rien n'est plus facile que "d'emplir" les Canajens.

Il suffit d'avoir de l'or, beaucoup d'or.

Avec cet or, on achète quelques consciences floues qui flottent comme des ombres autour du forum; on rallie les fausses barbes; on achète les journaux; on engage une clique, des fanfares; on loue des salles de réunion, des attelages, des wagons particuliers; on se paye des scribes prétentieux et peureux; on retient les services de quelques fiers-à-bras et l'on part en redingote, avec un programme emprunté au bagage politique courant habilement entrecoupé de phrases prises au journal le "Temps"; ou on part avec les idées des autres, avec l'argent des autres, le travail des autres, la confiance des autres à la conquête de l'âme canadienne.

L'Ouest ne veut pas de King comme premier ministre

L'attitude des progressistes est de plus en plus douteuse. — Les journaux de l'Ouest leur demandent de voter contre le gouvernement.

UNE DIVISION CHEZ LES PROGRESSISTES

Le vote du 29 octobre, l'attitude de la presse progressiste, le silence de M. Forke, les réticences de M. Dunning et les déclarations de plusieurs députés progressistes prouvent amplement que M. King n'a pas du tout la confiance de l'Ouest.

Le "Grain Growers Guide", organe des Fermiers-Unis du Manitoba a dit très clairement que la grande majorité des progressistes n'a pas confiance dans le chef libéral.

Le "Western Producer", organe des progressistes de la Saskatchewan, invite ouvertement le parti à voter avec M. Meighen. Le "Yorkton Enterprise" (Saskatchewan), qui se tient assez près des progressistes, reconnaît qu'il existe une grande hostilité entre les libéraux et le troisième parti.

Le "U. F. A.", organe de ceux de l'Alberta et plus particulièrement du "ginger group" n'a pas voulu donner aucune assurance à M. King et a même laissé entendre que ce groupe s'abstient plutôt de voter.

Quant à la Colombie Anglaise ("Vancouver Province") a dit que dans cette province les progressistes ont été annihilés. De sorte que rien dans le ton des commentaires des organes du troisième parti, autorise le gouvernement de compter sur son appui à la prochaine session.

Les grands journaux, (Winnipeg Tribune, Winnipeg Free Press, Edmonton Journal et les autres) n'ont rien dit en faveur du premier ministre. Tout l'invitent à donner sa place à un autre.

Le "Journal" d'Edmonton comment la situation (le 23 décembre) n'hésite pas à dire que rien encore n'indique comment les progressistes voteront à la prochaine session.

Pour que le gouvernement soit maintenu il lui faut l'appui unanime du parti progressiste. Trois ou quatre défections causeraient sa défaite. Il admet que le parti progressiste ne sera pas unanime.

L'Ouest ne veut pas de M. King, comme tout l'Est du pays, sauf une majorité dans Québec.

C'est aujourd'hui un chef très impopulaire, aussi impopulaire chez le peuple que dans les rangs de son parti.

"NOUS LUTTERONS QUAND MEME JUSQU'A LA VICTOIRE"

C'est en ces termes que M. Arthur Sauvé définit son attitude à l'ouverture de la session provinciale — Le chef de l'opposition répond à un article de la "Gazette".

A propos du "Patenaudisme" nous avons dénoncé à maintes reprises le double jeu de la "Gazette".

De passage à Montréal, mercredi, en route pour Québec, M. Sauvé a vigoureusement commenté un article de la "Gazette" intitulé: "Protection in Québec".

"LA MINERVE"

L'organe du "patenaudisme" intégral est un journal de trahison et de basse prostitution.

L'OPINION D'UN MINISTRE

On sait — ou on ne sait pas — que la "Minerve", journal fondé en 1826 par Ludger Duvernay n'est pas du tout le même journal que la "Minerve" publiée de nos jours par un nommé Pierre Bisailon.

Sans parler d'une interruption qui doit bien s'élever à cinquante ans, et qui met à nu le côté aussi faux que grotesque d'un rapprochement entre l'ancienne et la nouvelle publication, le journal qui s'intitule aujourd'hui "le seul journal conservateur de la Province de Québec" n'est plus qu'un lambeau de torchon où le nom et le portrait de Ludger Duvernay ne devraient pas, déceintement apparaître.

Au cas, cependant, où, chez quelques naïfs de bonne foi, il pourrait subsister le moindre doute sur l'esprit de basse prostitution qui anime cette feuille jadis respectable, nous proposons à la réflexion de nos lecteurs la lettre suivante qui émane d'un ancien ministre du cabinet Meighen:

Les Trois-Rivières, le 2 juillet 1925.
Monsieur Pierre Bisailon, éditeur,
"LA MINERVE",
1723, Saint-Denis,
Montréal, P.Q.

Monsieur —
J'ai en mains votre journal publié le 27 juin dernier; c'est avec surprise et dégoût que j'y trouve, à la page trois, un article intitulé: "Québec est dans la bonne voie", et une annonce de la Commission des Liqueurs de Québec. Dans cet article et cette annonce, vous chantez les éloges de la Commission des Liqueurs de Québec; l'enquête qu'a dirigé notre ami Duranleau, au parlement à Québec vous a démontré bien clairement, à moins que vous ne soyez pas apte à saisir, tel résultat, qu'au sein de la Commission des Liqueurs il se pratique des ignominies révoltantes, et il me semble que ce n'est pas à nous à essayer de fausser l'opinion publique, même si tel essai rapporte des revenus. Il faut que votre journal soit rendu bien bas pour que l'appas du gain vous fasse agir ainsi; je ne crois pas que de ce jour vous ayez le droit de vous citer comme l'organe du parti conservateur dans la province de Québec; pour ma part, j'ai toujours compris que le parti conservateur était le parti par excellence, grand et honnête, incapable de bassesses comme celles que vous semblez être prêt à accepter pour quelques piastres.

Je note que mon abonnement est expiré de puis juin 1924; veuillez donc me faire tenir sans retard, mon compte de ce jour, et à l'avenir, canceller l'envoi de votre journal; pour votre information, j'ajouterais que je vais conseiller à tous nos amis de cesser de recevoir votre feuille.

Bien à vous,
Dr L.-P. NORMAND.

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires.

Pour notre part, nous admettons sans détours que le MATIN a déjà accepté des annonces de la "Commission des Liqueurs" — il est toujours loisible et de bonne guerre pour une feuille de combat qui mène la lutte en franc-tireur d'accepter les armes que peuvent lui fournir l'adversaire — mais contrairement à l'organe soi-disant "officiel", nous n'avons jamais consenti, ni pour or, ni pour argent, à entrer dans des articles ou réclames en matière courante, les louanges de la dite Commission.

Et ceci devrait suffire à marquer, non seulement la différence qu'il peut exister entre le journal de Duvernay et le "Minerve" d'aujourd'hui mais encore le gouffre qu'il y a entre l'organe du Patenaudisme intégral qui, sous des titres faux et usurpés se nourrit de trahison et de basse prostitution, et un journal tout simplement propre comme le nôtre.

LE MATIN.

AU TEMPLE DE THEMIS

On nous apprend au Palais de Justice que les trois premières causes de l'année 1926 sont, comme par les années passées, présentées par le bureau légal Monty, Duranleau, Ross, Angers et Martineau.

Quatre ans d'impuissance politique. — M. King manque de verve. — Le pays aux mains des progressistes. — Notre parti conservateur. — Déployons nos vraies couleurs.

LA CONDITION DE LA VICTOIRE

Après quatre années d'impuissance et d'incohérence suivies d'une élection générale dont M. William-Lyon-Mackenzie-King est sorti battu à la tête d'un groupe minoritaire, voici que le parti libéral manifeste, dès l'ouverture du Parlement, son désir frénétique de garder le pouvoir.

M. King a bien admis que pendant quatre ans, lui et ses complices du "bloc solide" ont touché l'indemnité parlementaire et profité des faveurs du pouvoir sans réussir à gouverner!

M. King a bien été forcé d'admettre que, faute d'une majorité suffisante, on l'a empêché de régler les questions d'importance nationale!

Ce sont même ces admissions — intempestives aux yeux des rouges — qui l'ont acculé aux élections générales bien plus que le malaise du pays dont, semble-t-il, il n'a cure...

Et l'on a vu M. King ouvrir une campagne claironnante à Richmond et s'engager solennellement à ne pas accepter de gouvernement si le pays refusait de lui accorder une majorité suffisante: "A working majority..."

"Donnez-moi une majorité, demandait M. King, afin que je puisse gouverner".

Or, le pays, loin de donner une majorité à M. King, n'a renvoyé au Parlement qu'un parti libéral fortement diminué. Battu dans son propre comté, huit de ses ministres battus avec lui, M. King en est réduit à diriger son parti des coulisses du Parlement et le groupe libéral qui ne pouvait gouverner avant l'élection est aujourd'hui moins que jamais en mesure de diriger les affaires du pays!

M. King et son groupe minoritaire ne se cramponnent pas moins au pouvoir. Le chef libéral compte sur l'appui des progressistes qu'il a cajolé et combattu tour à tour depuis quelques mois.

Que le parti libéral arrive à se maintenir en s'appuyant sur les progressistes, cela veut dire que nous devrons subir quatre nouvelles années d'incohérence, de débilité gouvernementales.

Cela veut dire que le pays deviendra de nouveau le jouet du groupe libre-échangiste de l'Ouest! Cela veut dire que, malgré une réaction sous forme de bien-être et de prospérité générale que nous serions en droit d'attendre, nous verrons d'autres manufactures fermer leurs portes, d'autres usines éteindre leurs feux.

Quatre années encore du régime King, cela veut dire l'instabilité du commerce et de l'industrie, le chômage forcé et surtout l'élargissement de cette plaie béante au flanc de la nation qui est l'exode ininterrompu de nos troupes aux Etats-Unis!

L'offensive protectionniste doit reprendre dans la province avec plus d'impétuosité et de franchise que jamais.

Le parti conservateur doit reprendre sur le champ la saine agitation politique qui abrègera les convulsions dangereuses, l'agonie du régime King.

Et nous souhaitons que le parti conservateur, épuré une fois pour toutes des tenants de la fibre "nationaliste", des adeptes de la corde "unioniste", des disciples du câble "national-libéral-conservateur", des sectaires de la ficelle "patenaudiste" se rallie autour du drapeau conservateur tout court qui, seul, dans une province où l'équivoque, la duplicité et le camouflage sont détestés, peut conduire le parti de Cartier et de Macdonald aux victoires honorables et décisives.

Qu'on ne se y trompe pas: Tant que ce grand parti semblera dans notre province, la proie d'une infime mais tenace poignée de fausses barbes au service de grands intérêts privés, on ne peut s'attendre à l'union nécessaire sans laquelle il est bien inutile de songer à conquérir la sympathie des masses.

Le plus court chemin vers la victoire politique reste encore et toujours la ligne droite.

LE MATIN.

NOS COUPS... DE PLUME!

M. Esiof Patenaude n'a pas déclaré, lors de sa dernière "pataffée" dans les journaux, qu'il était indépendant de Meighen...

Simple oubli, sans doute.

Cette marionnette de Haute-Phynance devrait varier ses effets.

Les gestes de cette poupée politique sont coulés de gros fils blancs...

Et ce sont les trustards de la rue Saint-Jacques qui tiennent les fils.

M. Patenaude ne peut se faire à l'idée qu'il vient d'être battu à plate couture dans toute la province.

Il s'imagine avoir reçu quarante pour cent des votes.

M. Patenaude ne veut pas croire que ces votes ont été donnés contre M. King et contre sa politique désastreuse.

Mais Esiof, lui, s'imagine que l'on a surtout voté pour M. Patenaude.

Eh d'autres termes, si Atholstan et Co avaient mis deux millions dans la lutte, Esiof aurait pris 80 pour cent des votes.

Si au lieu d'avoir un "char" spécial, un cuisinier, un valet de chambre, un secrétaire privé, un secrétaire politique, un masseur, un pédicure, un perruquier et un chauffeur notre Sarah Bernard politique en avait eu deux, M. Patenaude prenait deux fois plus de votes!

Et si la demi-douzaine de journalistes qui composent l'état-major de M. Patenaude avaient eu deux fois plus d'or, ils auraient doublement empli les "Canajens" et se seraient élire par le peuple!

Joli raisonnement!

De là à prendre nos gens pour des Cafres, il n'y a plus qu'un petit pas.

A mesure que l'étoile d'Esiof baisse, celle de Médéric monte.

L'aventure Patenaude redonnera Médéric à la ville de Montréal.

La "Minerve" de Duvernay et la "Minerve" Jocrisse-la-déconfiture!

"Eh quoi! en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé!"

Parlant de la feuille à Pierrot-la-banquette, notre ancien rédacteur nous a dit cette semaine: "Elle ne m'énervé pas; elle me fait 'mi-chaud', mi-froid!"

Allons, M. Patenaude, un bon mouvement: venez en aide au journal de Pierrot-la-déconfiture qui a si bien trahi ses bienfaiteurs lors de votre dernière aventure.

Ne laissez pas cette consciencieuse bayadère mourir sur un lit d'hôpital.

Un petit pourboire pour madame, s.v.p.

Parmi les grands services que M. Patenaude a rendu à la cause conservatrice et à son chef unique, l'honorable Arthur Meighen, ajoutons l'élection de M. Henri Bourassa, dans Labelle.

Comme quoi les fausses barbes qui savent si bien manoeuvrer et s'enrichir avec les rouges du provincial ne désignent pas d'aider William-Lyon-Mackenzie-King, au besoin!

Du moment, surtout, que c'est contre Meighen!

"Meighen! je le déteste autant que vous! Que dis-je, je le déteste plus que vous", a dit textuellement un candidat dans Laprairie-Napierville, lors des dernières élections.

"M. Patenaude prendra la place de M. Meighen, au lendemain du 29 octobre! M. Patenaude est le futur premier ministre du Canada", a répété l'imberbe Paul Lacoste.

"Ce furoncule éternel au sein d'un grand parti!"

O Patenaudisme intégral!

"Qui dira, quelque jour, ta bêtard épopée!"

Au Club Cartier-Macdonald

Le jour de l'An a vu défiler dans les salons du club Cartier-Macdonald près de trois cents visiteurs qui sont venus souhaiter à cette solide institution conservatrice longue vie et succès dans les bons combats du parti conservateur.

Le club Cartier-Macdonald doit reprendre bientôt ses diners-causeries de la quinzaine et ouvrir les portes de sa salle à manger.

Comme par le passé, tous les amis de la cause sont assurés de trouver à ce club l'accueil le plus franc et le plus cordial.

LE MATIN
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Le "MATIN" A PUBLIÉ DES ÉCRITS DE: Olivier Asselin; Louis Arand; Victor Barbeau; Camille Barrière; Raoul Blanchet; Alphonse Desjardins; Aldéric Blain; Auguste Boddard; Albert Boisjoli; Gerthelot Brunet; Ernest E. Cinq-Mars; Edouard Chauvin; René Chopin; Mme Eve Côté; Joseph Duguay; Albert Druex; G. de Fallon; Louis Francoeur; Englebert Gaillez; A. L. Gareau; Léon Gauthier; Camille Houde; M.P.P. Philippe Laferrrière; Armand Laverne; K.C. Henri Leclerc; Dr. Albéric Marin; Paul Morin; Léo-Pol Morin; Isaac Nantais; Honoré Parent; Dr. Philippe Panneton; Marius Peladeau; Ubaldo Paquin; Fernand Préfontaine; Jean Riddez; Antoine Rivard; Albert Sylvestre; Léon Trépanier; Valdombre; Gaëtan Valois; E. C. Villemagne, etc.

ABONNEMENTS
MONTREAL: \$2.50 par année; six mois: \$1.50.— CANADA: \$2.00 par année; six mois: \$1.00.—ETRANGER: \$3.00 par année; six mois: \$1.50.
(Les abonnements courent du 15 ou du 1er de chaque mois.—Prière de joindre dix sous en timbres pour tout changement d'adresse.—Toute irrégularité dans le service postal réparée à nos frais.)

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper et à envoyer à M. l'administrateur du MATIN
1242, rue Saint-Denis, Montréal.

Veillez m'inscrire pour un abonnement de (1).....
au "MATIN", à dater du.....

Vous trouverez, sous ce pli, la somme de (2).....
en (3).....

NOM ET ADRESSE (écrire lisiblement).....

(1) un an, six mois ou trois mois.
(2) Montréal..... 1 an: \$2.50; 6 mois: \$1.50; 3 mois: 75c
Canada..... 1 an: \$2.00; 6 mois: \$1.00; 3 mois: 60c
(3) espèces, chèques, mandat.

La bonne Cuisinière

DES POTAGES.

Bouillon gras.
Le bouillon est la base de toute bonne cuisine; il s'obtient en faisant bouillir un morceau de bœuf dans de l'eau légèrement salée. La viande doit être mise dans l'eau froide et le tout ensemble est ensuite soumis au feu.
Pour avoir du bon bouillon, il faut que l'eau s'échauffe lentement.
On joint au bouillon des légumes ou des racines pour en relever le goût, et du pain ou des pâtes pour le rendre plus nourrissant; c'est ce qu'on appelle un potage.
Les parties du bœuf dont on obtient le meilleur bouillon sont l'aloyau, le gîte à la noix, la tranche, la culotte.
La viande doit être dans la proportion d'un kilogramme pour un litre et demi d'eau, et l'ébullition doit durer au moins cinq heures.
Le bouillon étant fait, on le passe au tamis avant de s'en servir pour potage ou autrement. Quant à la pièce de bœuf qui a servi à la faire, on la sert parfois; mais, dans un dîner d'apparat, elle ne paraît pas sur la table. L'expression célèbre proférée que nous avons prise pour guide, le jus n'est que la chair moins son jus.

LA PETITE GAZETTE

LE PATIN
Le patinage doit être conseillé aux femmes. Le patinage doit être particulièrement recommandé aux femmes, parce qu'il fait agir sans effort et sans surmenage une grande partie des muscles. Le patinage est particulièrement excellent pour les jeunes filles chez lesquelles il aide bien mieux que la danse, au développement. Il nécessiterait seulement un costume ad hoc, se rapprochant de celui des femmes cyclistes; pantalon large permettant les grands écarts et garnissant parfaitement les membres inférieurs du froid; de la poussière et de l'humidité.

A LA GELEE

On a longtemps mis en doute la résistance de certains animaux, des poissons par exemple, à la congélation. Le fait est cependant exact, et M. Pictet a fait sur ce sujet des expériences fort intéressantes et absolument probantes. En prenant certaines précautions, le savant physicien de Genève a réussi à former un seul bloc compact de glace et de poissons d'eau douce. Dans cet état on peut casser le poisson par fragments comme s'il était lui-même de la glace. En laissant lentement fondre le tout, les poissons reviennent à la vie et se mettent à nager.

L'ENVOUEMENT

"L'envoûtement" ou "envoussure" que, d'après Ferdinand Denis, on a retrouvé jusque chez les sauvages de l'Amérique du Nord, remonte à l'antiquité la plus reculée. L'envoûtement consiste à reproduire en cire la figure de la personne à qui l'on veut du mal, et de piquer cette effigie soit au crâne, soit dans les membres, le plus souvent dans la région du cœur.
Un exemple d'envoûtement fameux est celui du roi Louis X ou Louis "le Hutin", qui aurait été dit-on, "envoûté", par la femme d'Enguerrand de Marigny, laquelle vivait au commencement du XIVe siècle.
Même accusation, en 1461, à propos du comte de Cherois et de Louis XI, puis, en 1574, contre l'astrologue Ruggeri, condamné aux galères avec La Môle et Cocoonas pour avoir tenté d'envoûter le roi Charles IX.
Nous avons vu renaître les mêmes pratiques de nos jours. En 1850, un cœur de mouton, traversé d'un poignard, servait aux conjurations d'une hiéromancienne du faubourg Saint-Martin.
Deux ans plus tard, on ramassait dans un cimetière parisien un cœur, tout hérissé de longues épines noires, disposées dans un certain ordre. On sait que le maréchal de Laïs (Gilles de Laval) s'était donné corps et âme à Satan pour refaire sa fortune et lui avait offert en guise de sacrifice, la main, les yeux, le sang et le cœur d'un enfant égaré.
Cadet ROUSSEL.

\$1,000 A SON SERIN

Los Angeles. — Mme Auguste Le Marr a légué dans son testament une somme de \$1,000 pour la pension de son serin quand elle sera morte.

L'achat des terrains à la montagne met l'Université en déficit

Sans cette transaction immobilière, notre grande institution pourrait boucler son budget.—On aurait pu économiser \$25,000 par année en allant à Maisonneuve.

Quand au lendemain d'une vision, un des hauts dignitaires de l'Université de Montréal a fait savoir que son institution avait acquis cent vingt arpents de terre sur le mont Royal, tout le monde a présumé de la prospérité financière de l'Université.

Le raisonnement était simple: Il faut que l'Université ait de l'argent pour acheter des terrains à Northmount puisqu'elle refuse ceux qu'on leur offre gratuitement au parc de Maisonneuve.
Pourtant à l'Université, on parlait d'une situation financière très difficile dont la solution ne pouvait se trouver que dans l'octroi d'une somme rondelette de la part du gouvernement provincial. Tout ça était un peu mystérieux. Pour notre part, nous étions parfaitement convaincu que le budget de l'Université était en déséquilibre et que l'achat de terrains ne faisait qu'aggraver le mal. La preuve vient de nous en être fournie dans un rapport publié par l'Université sous le titre d'"Activités et Besoins", et destiné à convaincre la Législature de la nécessité, même de l'urgence, de donner \$300,000 par an à l'Université.

Nous nous arrêterons au seul chapitre du budget. On y lit en toute lettre, sous la signature de M. le Recteur, que "l'Université envisage un déficit d'au moins \$25,000 pour cette année, et ça, après avoir considérablement réduit les crédits sollicités par les Facultés", c'est-à-dire \$25,000 de déficit après avoir rongé tout ce qu'on peut au chapitre de l'enseignement.

En fait, le budget à date accuse un déficit de \$26,476. Le tableau est vraiment sombre, pour nous servir d'un mot de M. le Recteur.
En admettant que les \$300,000 soient versés par la province, ce déficit ne sera pas comblé et les crédits indispensables demandés par les Facultés ne seront pas restaurés. \$300,000 à 7 p.c. laisseront encore un déficit de \$4,000. Ceci en admettant que l'argent soit placé. Peut-être songe-t-on à l'employer à la construction des nouveaux immeubles? Dans ce cas, la somme ne produira pas un seul sou utilisable au tarissement du déficit.

Tout le mal vient donc du fabuleux déficit. La réponse c'est qu'il ne fallait ne pas avoir de déficit.

Locutions et Proverbes

HABIT A BREVET.
Comment se fait-il que brevet, qui signifie le diplôme d'un grade ou le titre d'une dignité, désigne aussi une certaine espèce de parements appliqués sur un justaucorps?
Au commencement de l'année 1662, le roi Louis XIV avait fait choix de soixante personnes qui pourraient le suivre dans ses petits voyages de plaisir sans lui en demander la permission. Il leur avait ordonné de se faire faire une casaque de moire bleue en broderie d'or et d'argent pareille à la sienne.
C'est cette casaque qu'on appela habit à brevet, parce que le privilège de la porter ne pouvait s'obtenir que par un brevet, c'est-à-dire un acte royal sans lequel ces lettres ni enregistrées au parlement.
Chéruel, dans son Dictionnaire, nous a conservé le texte du brevet conféré au prince de Condé le 17 janvier 1662, par lequel on lui permettait de porter un habit à brevet.

"Aujourd'hui, 4 du mois de février 1665, le roi ordonne que le 17 janvier dernier, ordonné que personne ne pourrait faire appliquer sur les justaucorps des passements de dentelle ou broderie d'or et d'argent, sans avoir un brevet, et particulièrement Sa Majesté désirant gratifier M. le prince de Condé et lui donner des marques particulières de sa bienveillance, elle le distingue de toutes autres personnes de sa cour, elle lui a permis et permet de porter un justaucorps de couleur bleue, garni de galons, passements, dentelles ou broderies d'or et d'argent, en la forme et manière qui sera prescrite par Sa Majesté, sans que pour raison de ce, il puisse être imputé d'avoir contrevenu à la susdite ordonnance, de la rigueur de laquelle Sa Majesté le relève et dispense, relève et dispense par le présent brevet, lequel, a signé de sa main et fait contresigner par moi son conseiller secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances".
L'habit à brevet s'est porté près de vingt ans, et malgré le voyage de Lavoisier, on s'en est servi jusqu'à la fin de la révolution.

ESPRIT NATIONAL

Parlant à Toronto au banquet annuel de l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada, et dans sa cour, elle lui a permis et permet de porter un justaucorps de couleur bleue, garni de galons, passements, dentelles ou broderies d'or et d'argent, en la forme et manière qui sera prescrite par Sa Majesté, sans que pour raison de ce, il puisse être imputé d'avoir contrevenu à la susdite ordonnance, de la rigueur de laquelle Sa Majesté le relève et dispense, relève et dispense par le présent brevet, lequel, a signé de sa main et fait contresigner par moi son conseiller secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances".
L'habit à brevet s'est porté près de vingt ans, et malgré le voyage de Lavoisier, on s'en est servi jusqu'à la fin de la révolution.

AVANT DE METTRE LA MAIN A LA PÂTE

Assurez-vous que la farine que vous allez employer est bien la FARINE REGAL
la meilleure farine pour réussir gâteaux et pâtisseries.
Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 85 livres, et en barils de 98 et 196 livres.
St. Lawrence Flour Mills Company, Limited MONTREAL

Dans les Années Avancées

Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du NOVORO
Du DR. PIERRE
Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système
Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et condamnables par un usage continué de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. CHICAGO, ILL.
2501 Washington Blvd. (Délicieux litre de sous droits au Canada)

C'est facile à dire, mais comment changer en blanc ce qui est noir?

Il fallait tout simplement ne pas acheter de terrains. C'est là la cause du déficit. Et la preuve, nous la trouvons encore dans le rapport que nous venons de citer.
Il suffit de savoir lire et de pouvoir multiplier par six pour s'en rendre compte. A l'actif du bilan universitaire, nous lisons: Achat de lots (mont Royal), \$433,000. Ce montant, placé à 6 p.c. — c'est un minimum — rapporterait exactement \$25,980 par année, soit un peu moins d'un millier de piastres de plus que le déficit prévu dans le mémoire de M. le Recteur, et nous ne tenons pas compte des taxes qui seraient économisées.

Avions-nous raison de trouver extravagant l'achat de 120 arpents de terre sur le flanc de la montagne dont nous connaissons maintenant le prix, quand l'Université n'avait qu'à prononcer un oui pour obtenir 200 arpents de terre au parc de Maisonneuve sans avoir à déboursier un seul sou?
On nous a traité de chauvins et même d'épiciers, mais on n'a pas démontré que le parc de Maisonneuve ne convenait pas à l'établissement d'un grand centre universitaire. Le public bon enfant pouvait croire qu'il s'agissait en somme du choix d'un site et que les opinions pouvaient également être partagées.

Maintenant que nous savons que le déficit de l'Université vient d'une transaction immobilière, peut-on ne pas condamner le choix des terrains de la montagne? Le site serait-il plus propice — ce qui est loin d'être prouvé — qu'il n'en constituerait pas moins un fardeau trop lourd pour notre pauvre Université ou notre Université pauvre, pour être plus juste.

Où est la solution? Dans la vente des terrains de Northmount et l'acceptation du parc de Maisonneuve.

L'Ere Nouvelle. LE PERE L'ÉPICIER.

le sentiment public. "Le Canada", poursuivit le chef conservateur, "ne pourra marcher de l'avant que si son peuple a confiance en son avenir et s'il est certain de sa destinée. Dans le passé on a trop vanté les ressources du Canada, et nous n'avons pas assez développé ces ressources pour nous-mêmes. Le Canada a reçu un héritage de la Mère-Patrie, je veux dire de son système administratif. Je suis persuadé qu'il existe des choses dont nous avons un plus grand besoin que de réformes constitutionnelles. Je ne suis pas favorable à ceux qui voudraient tenter d'organiser quelque chose dans le sens d'une révolution. Le Canada heureusement possède une majorité de descent de races anglaises ou françaises et ces citoyens sont les mieux qualifiés pour développer ce pays du nord."
"Nous devons voir à ce que ces citoyens et ce qu'ils possèdent s'accroissent en nombre et en puissance, et à ce que des races anglaises ou françaises ne soient ajoutées au fur et à mesure que nous pourrions leur trouver de l'ouvrage. Développons nos propres ressources et nous aurons dans leur intégrité les institutions qui nous ont été confiées."
"Le traité de Locarno est le pas le plus important accompli dans l'histoire moderne, et le Canada ne peut qu'être fier que la Grande-Bretagne ait été au premier rang des puissances qui ont contribué à la réalisation de ce traité."
"Les conditions de paix de Locarno reposent sur ce qui a été accompli à Locarno. C'est d'après moi, un pas bien plus considérable que le traité de Versailles."
"Le Révérend Canon Shatford, de Montréal, déclara à son tour que le besoin le plus pressant du Canada, aujourd'hui, est l'esprit de la coopération interprovinciale. "Le moment est arrivé de réaliser les idéals de la confédération", dit-il. "Jadis le Canada a redouté l'invasion d'armées étrangères. Aujourd'hui il est menacé d'une autre sorte d'invasion, celle du capital de la littérature et des idéals. Les grands temps de songer à nous protéger contre l'invasion des idéals d'une nation étrangère. Je suis heureux que nous ayons au Canada un leader qui défend la solidité des relations du Canada avec l'Empire. Le Canada a trop de partis et il oublie actuellement que la majorité doit gouverner. Nous devons nous débarrasser de ces multiples partis. L'esprit provincial est à l'heure présente la plus haute barrière qui arrête le développement du pays. De même qu'ils ont la foi en leurs pays, les Canadiens doivent avoir aussi le sens de l'administration".

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Grandeurs de flacons:
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10
The Melchers Gin & Spirits Distillery Co. Limited - Montréal

remède de droguiste, seuls, des agents spéciaux peuvent le procurer. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

ART UNION OF LONDON GREAT BRITAIN & ART UNION OF IRELAND

BUREAU CHEF: Aldwych House, Aldwych, W.C. 2, London, England.
Les Seules Sociétés ayant le Droit d'Opérer au Canada (Sec. 236 Cr. C.) PARTICIPEZ AU GRAND TIRAGE 8 JANVIER 1926
\$10,000.00 365 PRIX

DISTRIBUES		COMME SUIV	
Primes	Valeur en argent	Primes	en argent
1er prix	\$1,000.00	6e prix	\$200.00
2e prix	1,000.00	7e prix	200.00
3e prix	500.00	8e prix	200.00
4e prix	500.00	9e prix	200.00
5e prix	500.00	10e prix	200.00
DIX (10) PRIX DE \$100.00 chacun	\$1,000.00	VINGT-CINQ (25) PRIX DE \$20.00 chacun	\$500.00
VINGT (20) PRIX DE \$50.00 chacun	\$1,000.00	TROIS CENT (300) PRIX DE \$10.00 chacun	\$3,000.00

Les prix seront payés à Montréal, Chambre 602, Insurance Building, 190, rue Saint-Jacques
DEMANDEZ LA LISTE DES NUMEROS GAGNANTS
BILLET EN VENTE PARTOUT. DROIT D'ENTREE, 25c

LIVRAISON A DOMICILE

Lait, Crème, Beurre, Fromage, Oeufs, Crème glacée.

Montreal Dairy Company Limited

Service de détail: 1200, Ave Papineau.
Service de gros: 1930, Ave. Papineau.

EAST 3000

LES DERNIERS ATOUTS DE M. KING

A mesure que se rapproche la session on semble moins s'intéresser au sort du gouvernement qu'à celui de M. King lui-même...

Ceux qui font les potins politiques (assez souvent inspirés par ceux qui ont besoin de tâter l'opinion avant de prendre de grandes décisions) mettent, depuis quelques jours, de l'avant le nom de M. Dunning, premier ministre de la Saskatchewan et, au surplus, chef de la faction libérale dans l'Ouest.

Après, comme avant les élections, on en parle comme chef libéral sans paraître se soucier aucunement si M. King se pliera aux exigences des manœuvriers derrière la scène politique.

Les potins sont, à coup sûr, inspirés par la faction intéressée à la réfection du parti libéral. Mais dans tout cela il faut faire la part de la stratégie politique à laquelle on doit entraîner du côté libéral le groupe progressiste qui paraît encore hésitant.

Il est reconnu que M. King est très impopulaire dans l'Ouest — surtout chez les progressistes. On lui reproche de manquer d'énergie et de trop souvent vouloir ménager la chèvre et le chou au détriment toujours de l'Ouest. Et on a contre lui un autre grief celui de n'adopter des mesures favorables à l'Ouest que sous forme de concessions.

Les progressistes le tiennent responsable de leur échec aux dernières élections et comprennent aujourd'hui que l'alliance qu'il leur offrait ne pouvait se réaliser qu'au détriment de leur parti.

Mais il y a urgence et sans brusquer les choses le parti libéral doit aviser sans retard aux méthodes et aux mesures qui feront pencher le troisième parti en sa faveur.

Pour faire oublier M. King on met à la façade M. Dunning, et les journalistes qui répandent la nouvelle sont des libéraux intéressés à faire croire aux progressistes de l'Ouest que si le gouvernement est maintenant, grâce à leur appui, M. Dunning prendra la direction du parti.

C'est une manœuvre qui peut être habile mais qui n'est pas de nature à remonter le prestige très amoindri de M. King comme chef d'un parti minoritaire qui se cramponne au pouvoir.

M. King a déjà commencé à jouer ses derniers atouts. Depuis quelques jours on a annoncé dans l'ordre suivant les projets du gouvernement:

— un projet de crédit rural; mesure destinée à apporter un secours financier aux cultivateurs de l'Ouest. Le gouvernement n'a pas attendu l'ouverture de la session pour faire connaître ses intentions dans le but manifeste de disposer de longue main les électeurs de l'Ouest en sa faveur afin que les députés progressistes soient moins hésitants au moment du vote en chambre.

— l'hon. Charles Stewart, le lendemain, faisait sa déclaration au sujet d'une politique d'immigration intense dont 95 p. 100 seraient une immigration agricole, que le gouvernement se dispose à inaugurer.

On ne peut douter que ces deux déclarations visent uniquement la population de l'Ouest et sont faites surtout dans le but de fournir aux progressistes un prétexte pour passer dans les rangs libéraux.

La rumeur de l'entrée de M. Dunning fait partie de la manœuvre. C'est le paravent qui cache M. King et le fera peut-être oublier.

Le plus intéressant de tout ceci c'est le silence que garde M. Dunning depuis qu'on le met ainsi en vedette. Pendant toute la campagne électorale il n'a pas une seule fois confirmé les potins que l'on faisait à son sujet. Aujourd'hui la rumeur ne se contente pas de le désigner comme ministre mais comme chef libéral et toujours il garde le silence.

C'est le cas de se demander comme dans le "Mariage de Figaro":

"Qui trompe-t-on?" Personne, cependant, ne veut répondre. Il se peut aussi que personne puisse le faire pas plus M. King que M. Dunning puisque quand on conspire il fait toujours sombre.

LA JUSTICE EGALE POUR TOUS

La justice pour être vraiment "la justice" ne doit pas être, pour ainsi dire, le monopole des classes privilégiées, mais elle doit être égale pour tous, et surtout à la portée de tous. Autrement, ce n'est qu'une parodie de la justice, un paravent masquant avec soin des iniquités.

Nous ne voulons pas insinuer que nos juges sont partiaux et que "selon que vous soyez puissants ou misérables," "les jugements de cours vous rendent blancs ou noirs."

Non! nous ne ferons pas cette injure gratuite à notre magistrature et notre article ne vise en rien les juges que nous savons intègres et conscients de leurs devoirs; mais les rouages judiciaires qui viennent barrer la route aux gens peu fortunés et les empêcher justement de porter leur cause devant nos juges qui leur rendraient, certainement justice. Rien ne pourra mieux illustrer et faire saisir sur le vif la lacune que nous voulons signaler au public et à nos dirigeants, qu'un exemple.

Tout dernièrement un jeune homme de dix-huit ans se rendait dans un garage, où il achetait une automobile Chalmers pour la somme de \$295.00 sur laquelle il payait \$150.00 comptant, la balance payable par versements mensuels de \$14.70. Signait une déclaration par laquelle il se présentait âgé de 22 ans. Non seulement il faisait ce faux, mais il prenait le nom d'une autre

personne, signait son contrat de ce nom, ainsi que la dite déclaration, donnant en outre l'adresse exacte de la personne en question, puis plus tard faisait un faux chèque du nom qu'il avait usurpé.

La compagnie faisant la vente livra de suite la machine sans prendre la moindre information à l'adresse indiquée et fit transporter la licence de l'auto au nom qui lui avait été donné comme étant celui de l'acheteur, lequel ne peut supporter un court examen, sans que le moindre averti des mortels ne puisse constater que ce jeune homme n'a pas vingt-et-un ans.

La personne, dont on avait ainsi pris le nom et l'adresse, vit venir chez elle un agent de la compagnie vendeuse de l'auto, qui venait réclamer le montant du faux chèque naturellement refusé par la banque sur laquelle il avait été émis et où ni l'acheteur, ni celui dont il avait pris le nom n'avaient des fonds.

Quelques jours après un agent d'une compagnie de garantie, qui avait acheté la créance, se présentait à l'adresse indiquée dans le contrat de vente, et avertissait le monsieur dont on avait pris le nom, qu'il avait un premier versement mensuel de \$14.70 à faire pour le 9 courant.

Naturellement l'agent fut prévenu que la personne n'avait jamais acheté d'automobile. On lui donna le véritable nom et la véritable adresse de l'acheteur. La dite compagnie de garantie fit une enquête sur l'acheteur et obtint un dossier des plus chargés sur le compte du jeune homme.

On se trouve donc en présence de trois faux nettement caractérisés. Faux dans la signature du contrat de vente, faux dans la signature et la déclaration de majorité, faux dans la signature d'un chèque pour payer des réparations à l'auto dès sa première sortie du garage.

La personne dont on a ainsi pris le nom et l'adresse et qui pouvait être tenue responsable de tout accident, la licence de l'automobile se trouvant à être en son nom, alla trouver un avocat et le chef de la sûreté. Le résultat de deux entrevues fut le même: prenez un mandat et faites arrêter le jeune homme.

Or un mandat dans une telle cause coûte \$6.50, somme dont ne pouvait pas disposer la personne lésée; par conséquent, rien à faire. Il s'ensuit donc, qu'avec notre système actuel, le premier escroc venu peut s'affubler du nom et de l'adresse d'un citoyen respectable, le traîner dans la boue, faire sous ce nom autant de faux que bon lui semblera, si la personne ainsi manifestement lésée n'a pas les moyens de prendre un mandat et de subvenir elle-même aux frais de la cause, l'escroc peut continuer en toute sécurité son manège frauduleux; il ne sera jamais traduit devant un juge.

Quand c'est une question civile, on peut obtenir d'un juge de plaider "in forma pauperis" si l'on trouve un avocat assez généreux pour prendre en main la cause dans de semblables conditions. Mais au criminel il n'en va pas de même. Il semblerait cependant rationnel que lorsque la loi est ouvertement violée, qu'il y a des preuves écrites indiscutables, l'avocat de la couronne devrait prendre l'affaire en main et poursuivre au nom du procureur général, quand le plaignant n'a pas les moyens d'agir par lui-même. Malheureusement il n'en est rien.

Nous sommes donc en droit d'écrire que si tous les citoyens sont en principe égaux devant la loi, il est loin d'en être ainsi en réalité. La justice n'est pas à la portée de tous, puisqu'elle ne vient protéger que ceux qui ont les moyens de faire les frais d'un mandat d'arrestation dans une cause nettement criminelle. Le pauvre ne pouvant se faire rendre justice, la justice est, du fait même, boiteuse.

Nous signalons le fait à M. le substitut du procureur général et sommes prêts à lui fournir les noms et tous les renseignements complémentaires dans le cas que nous venons d'exposer brièvement. Pour être juste et ne rien omettre nous ajouterons que le bureau provincial des licences mis au courant de l'affaire a fait saisir la licence de l'auto, licence obtenue sous un faux nom, et que la compagnie qui vendit l'automobile ayant en sa possession la voiture vendue pour y faire des réparations a gardé l'argent versé comptant et la dite voiture, le premier versement mensuel n'ayant pas été effectué. Elle estime ainsi être amplement dédommée et se soucie peu de faire arrêter l'acheteur sur "obtention de marchandises sous fausses représentations", chose qui aurait permis à la personne dont on a pris le nom à son insu de déposer une plainte en faux sans faire les frais d'un mandat d'arrestation.

Serait-ce être très exigeant de demander que dans un pays qui se dit en démocratie que les lois puissent protéger le pauvre autant que le riche. Nous posons la question à M. Alexandre Taschereau et à son substitut à Montréal. S'il existait un moyen de faire rendre justice au citoyen à qui dans cette affaire on a causé un préjudice fort grand en usant illégalement de son nom, nous serions très reconnaissants à la couronne de vouloir bien nous le faire savoir.

En attendant nous soutenons qu'une justice qui ne permet pas aux pauvres de faire valoir leurs droits, qui pour une question de gros sous se fait inconsciemment le complice des pires escrocs en

LES BELLES FOURRURES Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taupe jusqu'aux luxueux tours de cou en renard ou en vison. EMMAGASINAGE DES FOURRURES La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par sa clientèle. CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée, 130, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Maison fondée en 1845 J. B. RENAUD & CIE. Inc. Farine, Grains, Graînes de Semence, Provisions, Epicerie, Thé, Cafés, Beurre, Fromage, Oeufs, Fruits, Légumes, etc. Siège Social: 126, RUE SAINT-PAUL — QUEBEC Succursales à Chicoutimi, Roberval et Rivière du Loup St. N.B.—Acheteurs de produits de la Ferme.

TOUT HOMME QUI SE PRETEND BIEN INFORME DOIT LIRE "L'ILLUSTRATION" LE PLUS GRAND MAGASIN ILLUSTRÉ DE FRANCE En vente à Montréal dans tous les bons dépôts de journaux.

L'AGENT PRINCIPAL de notre EXISTENCE Vous n'êtes jamais trop PRUDENT pour votre Vie. L'ORGANE le plus SENSIBLE, le plus PRÉCIEUX. Le PRIX de vos VERRES comprend l'EXAMEN SCIENTIFIQUE de vos YEUX, \$3.00 à \$9.00 complet, avec une garantie.

TAIT-FAVREAU LIMITEE L. FAVREAU, Opticien, Optométriste, Spécialiste 197 Ste-Catherine Est TEL. EST 7377

PHARMACIES MODELES GOYER 184-186 rue Ste-Catherine Est Tél. Est 49-4275 700 rue Ste-Catherine Est Tél. Est 3268-4698 MONTREAL

DR J. M. E. PREVOST Des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Traitement scientifique des maladies de la nutrition, du tube digestif, de la peau, des voies urinaires, des maladies chroniques. Electricité, Psychothérapie, Physiothérapie.

HEURES DE BUREAU: 10 hrs. a.m. à midi, 3 hrs. p.m. à 8 hrs. pm 34 RUE HUTCHISON Près Sherbrooke, Montréal.

Foyers, Treillis, Clôtures, Grillages en Broche. POUR TOUTES FINIS Avant d'acheter, demandez nos prix.

International Steel & Wire Co. 103, rue St-François-Xavier MONTREAL

LOUIS MOREAU Anciennement du Café "Le Presse" Vous Trouverez Jour et Nuit: Huitres — Homards — Clams, etc. Salons particuliers 8 et 10 RUE CRAIG EST

Maison fondée en 1854 Lacaille & Gendreau Vente en gros seulement EPICERIES DE CHOIX 10 ST-DIZIER, TEL. MAIN 6305

The Shinnick Ice & Cartage Co. Limited GLACE ET DEMENAGEMENT 1924—Liste de Prix en Détail Livret de 300 lbs. de 12 coupons de 25 lbs. \$2.00 Livret de 500 lbs. de 20 coupons de 25 lbs. 3.00 Livret de 1,000 lbs. de 40 coupons de 25 lbs. 5.75 Livret de 2,000 lbs. de 80 coupons de 25 lbs. 11.00 La glace la plus pure et la meilleure. Service parfait. Mise dans votre glacière.

2654-72 BLV. SAINT-LAURENT MONTREAL Tél. CALUMET: 0885 Charroiyage: 0882

GEDEON MARTEL ASSURANCES Avis—Avant de contracter une assurance quelconque "consultez moi". Il y va de votre intérêt. Chambre 305 — 211 McGill Tél. Main 7233-7280, MONTREAL

Uptown 6854 A LA VILLE DE PARIS F.-A. Lhoumeau, Prop. RESTAURANT PARISIEN Cuisine soignée — Service rapide Bière et Vin 22, McGill College Ave, Montréal

Etampes en caoutchouc DE TOUS GENRES A. DEROME & CIE 20 et 22 Notre-Dame (Est) Téléphone: Main 4679, Montréal

Le MATIN est publié par la Cie Le Matin Ltée, à Montréal, rue Saint-Denis, 1242. Il est imprimé par la Cie d'Imprimerie Rotoply 1242, rue Saint-Denis, Montréal.

ALBERT-N. GOORA Boîte Postale No 1 Station Delorimier, MONTREAL

MANGEZ PLUS DE MELASSE

La mélasse pure est un des aliments les plus favorables à la santé. Comme le blé intégral et les dérivés de l'avoine, elle possède la valeur nutritive nécessaire au bien-être de l'homme. Elle est riche en FER. Les experts en sciences ménagères reconnaissent l'importance de la mélasse pure et l'incluent dans la nomenclature des aliments substantiels qu'ils recommandent.

MAIS IL FAUT QUE CE SOIT DE LA MELASSE PURE ET CHOISIE DE LA BARBADE

Il est universellement admis que les meilleures mélasses de l'île de Barbade, et la meilleure preuve en réside peut-être dans les nombreux succédanés, mélanges et imitations de la MELASSE BARBADE DE GRAND CHOIX qu'on trouve sur le marché canadien depuis quelques années. Vous tenez naturellement à avoir la meilleure et la plus pure. Exigez donc la véritable MELASSE BARBADE DE GRAND CHOIX et refusez tout succédané ou imitation.

Barbados Molasses Importers Association of Canada MONTREAL

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

ECONOMIQUE-RAPIDE-PONCTUEL et de QUALITE

Tel est le service d'imprimerie que le MATIN est en état de vous offrir.

S'AGIT-IL d'un journal, d'une revue, d'un livre ou d'un factum?

VOULEZ-VOUS une pancarte, une affiche, des factures ou des formules?

AVEZ-VOUS BESOIN d'en-têtes de lettres, d'enveloppes, de programmes, de reçus, de chèques, de cartes de visite, de billets, de circulaires?

MAIS ALORS prenez vivement le téléphone et demandez le service d'imprimerie du MATIN: EST 0893 et notre agent passera chez vous.

VOILA UN BON MOYEN D'AIDER VOTRE JOURNAL TOUT EN FAISANT UNE BONNE AFFAIRE

DEMANDEZ NOS PRIX

Les quatre moyens d'aider LE MATIN

N'oubliez pas que LE MATIN n'accepte les subsides d'aucune clique, d'aucune société financière intéressée à endormir l'opinion publique. Il a besoin pour vivre, d'une clientèle honnête, nombreuse et désintéressée.

Vous pouvez l'aider de quatre manières:

1° — Par la propagande. Lisez le MATIN en tramway, en chemin de fer, partout.

Portez-le dans votre poche, "le titre en dehors". Faites-le lire à vos amis non abonnés, chaque fois Mentionnez l'annonce du MATIN quand vous achetez chez les annonceurs. qu'il publie un article susceptible de les intéresser. Dites partout tout le bien que vous pouvez en penser.

4° — Par l'annonce. Annoncez vos produits dans le MATIN: votre annonce sera VUE et lue par une clientèle de choix. Faites publier dans le MATIN les annonces judiciaires, les avis légaux, etc.

Faites accorder au MATIN les annonces des industries et corporations dont vous faites partie. Achetez de préférence chez les marchands qui annoncent dans le MATIN.

2° — Par l'abonnement. Abonnez-vous au MATIN! Faites abonner vos amis au MATIN.

3° — Par les commandes d'impression. Apportez au MATIN tous vos travaux de ville: lettres, enveloppes, factures, cartes d'affaires, billets, reçus, etc.

Faites imprimer au MATIN les factums des causes dans lesquelles vous êtes parties, les rapports et les programmes des fêtes que vous organisez.

Faites envoyer au MATIN les impressions des sociétés et compagnies où vous êtes intéressés, des municipalités, commissions scolaires, fabriques d'églises et autres corps publics où vous exercez votre influence.

RESULTATS DU VOTE DANS LES SOIXANTE-CINQ COMTES DE NOTRE PROVINCE, LORS DES ELECTIONS GENERALES

D'après le rapport du colonel O.-M. Biggar, directeur général des élections — sur le vote par comté — dans tout le pays.

DANS LE DISTRICT DE MONTREAL

Le colonel O. M. Biggar, directeur-général des élections du Canada, donnera cette semaine le vote exact obtenu par chaque candidat au pays dans l'appel au peuple du 29 octobre dernier.

Voici ces renseignements pour les 65 comtés de la province de Québec, commençant par les divisions de l'Île de Montréal:

Cartier — Samuel William Jacobs, 7,934; Joseph Alfred Bernier, 4,889. Hoehelaga—Edouard-Charles Saint-Père, 14,741; Jean-Baptiste alias Jean-Edouard Bumbay, 4,732. Jacques-Cartier — Théodule Rhéaume, 16,826; Esiof-Léon Patenaude, 14,956. Laurier-Outremont — Jos. Alexandre Mercier, 12,889; Rodolphe Monty, 10,105. Maisonneuve — Clément Robitaille, 12,624; Hubert Desjardins, 7,406; William Tremblay, 994; Daniel McAvoy, 183. Sainte-Anne—James John Edmund Guerin, 10,243; Thomas O'Connell, 9,914; Joseph Tremblay, 691. Saint-Antoine — Leslie Gordon Bell, 6,433; William James Hushion, 5,927. Saint-Denis — Joseph Arthur Denis, 13,850; Aldéric Blain, 7,372; Léonce Plante, 7,216. Saint-Henri — Paul Mercier, 11,829; Léopold Doyon, 2,839. Saint-Jacques — Louis-Edouard-Ferdinand Rinfret, 12,080; Ruyhen-Charles Laurier, 4,076. Saint-Laurent-Saint-Georges—Charles Haslet Cahan, 6,509; Herbert Marler, 5,580. Sainte-Marie — Hermas Deslauriers, 14,411; Yvon Laurier, 3,707. Dans les autres comtés de la province, le vote exact enregistré fut le suivant:

Argenteuil — Sir George H. Perley, 3,919; J. L. L. Legault, 3,713. Bagot — J. Edmond Marcell, 3,571; Guillaume André Fautoux, 2,797. Beauce — Edouard Lacroix, 12,765; Louis Morin, 3,684. Beauharnois — Maxime Raymond, 4,724; Stanislas Wilfrid Laroche, 3,223. Bellechasse — Charles Alphonse Fournier, 4,596; Murdock McKenzie Berthier-Maskinongé—Joseph Charles Théodore Gervais, 6,664; Joseph Arthur Barrette, 4,264. Bonaventure—Charles Marcell, 4,355; Etienne Théodore Paquet, 3,825. Brome-Missisquoi — William Frederic Kay, 6,804; Follin Horace Pickle, 5,196. Chambly-Verchères — J. V. Aimé Langlois, 7,875; Joseph Arthur Gareau, 5,914. Champlain — Arthur Lesieur Desaulniers, 4,423; Albert Joseph Ovide Bergeron, 5,057. Charlevoix-Saguenay — Pierre François Casgrain, 8,312; Jules Gobeil, 3,046; Alcibiade Léger, 143. Châteauguay-Huntingdon — James Alexander Robb, 5,270; John Alexander Sullivan, 4,058. Chicoutimi — Julien Alfred Dubuc, 7,198; Louis Joseph Lévesque, 4,981; Jean Charles Gagné, 1,120. Compton — Joseph Etienne Letellier, 6,497; Samuel Gobeil, 4,262. Dorchester — Lucien Cannon, 5,167; Louis J. Gauthier, 3,666. Drummond-Arthabaska — Wilfrid Girouard, 9,301; Joseph Marier, 3,926; Luc Louis Philippe Poulin, 1,130. Gaspé — Rodolphe Lemieux, 7,615; Grattan O'Leary, 3,528. Hull — Joseph Elol Fontaine, 10,248; Louis Cousineau, 4,561. Joliette — Jean Joseph Denis, 5,638; Joseph Emery Ladouceur, 4,114. Kamouraska — Georges Bouchard, 4,255; Maurice Dupré, 2,918. Labelle — Henri Bourassa, 5,843; Henri Jodoin, 3,764. Lac St-Jean — Armand Sylvertre, 7,579; Joseph Sylvio Narcisse Turcotte, 5,502. Laprairie-Napierville — Roch Lanctôt, 3,956; Arthur Brossard, 2,635; Joseph Hildge Lamarre, 356. L'Assomption-Montcalm — Paul Arthur Séguin, 6,463; John Paul Monahan, 2,511. Deux-Montagnes — Liguori Lacombe, 5,717; Alban Germain, 3,634; Joseph Azarie Bibeau, 768. Lévis — J.-Etienne Dussault, 7,192; L. Gédéon Grand, 4,899. L'Islet — J. Ferdinand Fafard, 3,516; J. Adhémar Gagnon, 2,436. Lotbinière — J. Achille Verville, 3,819; J. Adalbert Pouliot, 1,402; Omer Langlois, 1,358. Matane — Georges Léonidas Dionne, 7,660; Roméo Langlais, 3,884. Mégantic — Eusèbe Roberge, 6,929; Wilfrid Liberté, 3,262. Montmaguy — Léo R. Laflamme, 4,070; Armand Lavergne, 3,189. Nicolet — Joseph Félix Descoteaux, 6,221; Joseph Lamarche, 2,972; John O'Shaughnessy, 723. Pontiac — Frank S. Cahill, 7,562; J. Lucien Ladouceur, 4,663; Arthur Lepeage, 3,136. Portneuf — Michel Siméon Déglise, 6,412; C. Romulus Ducharme, 3,405; Hément (alias Armand) Marcotte, 2,418. Québec-Montmorency — Henri Edgar Lavigne, 7,194; Charles Auguste Chauveau, 5,250. Québec-Est—Ernest Lapointe, 9,193; Pierre Audet, 6,366. Québec-Sud—Charles Morgan Power, 6,780; John Skillman O'Meara, 5,109. Québec-Ouest — Georges Parent, 7,381; Charles Ratté, 6,059.

Richelieu — Pierre Joseph Arthur Cardin, 4,562; William George Marcellin Morgan, 2,565. Richmond-Wolfe—Edmund William Tobin, 7,292; Joseph Hormidas Paré, 3,689. Rimouski — Sir Eugène Fiset, 5,142; Gérard Simard, 3,167. St-Hyacinthe-Rouville — L. S. René Morin, 7,645; Joseph Jean-Baptiste Bousquet, 2,790. S.—Jean-Iberville — Aldéric Joseph Benoit, 4,074; Pacifique Gagnon, 1,387. Shefford — Georges Henry Boivin, 5,910; James Davidson, 4,499. Sherbrooke — Charles B. Howard, 6,566; Edward B. Worthington, 5,499. Stanstead — Willis Keith Baldwin, 5,520; John Thomas Hackett, 4,326. Témiscouata — Jean Frs Pouliot, 7,341; Charles Eugène Dubé, 5,291. Terrebonne — Jules Edouard Prevost, 6,789; Léopold Nantel, 2,609. Trois-Rivières et St-Maurice — Arthur Betzet, 10,285; Louis Normand, 6,007; Robert Ryan, 1,999. Vaudeuil-Soulanges — Laurence A. Wilson, 5,554; Eugène Leroux, 1,687. Wright — Fiszlane William Perras, 4,685; François Albert Labelle, 3,973. Yamaska — Aimé Boucher, 3,438; Joseph Félix Frédéric Boulais, 2,754.

Sur les 107 candidats qui ont perdu leur dépôt aux dernières élections générales 34 étaient de la province de Québec, dont 14 conservateurs, 3 indépendants, 8 libéraux-libéraux, 2 libéraux-protectionnistes, 1 travailliste et 6 divers qui ne sont pas rendus jusqu'à la fin de la lutte tout en ayant été mis en nomination. Dans tout le pays 28 conservateurs et 23 libéraux ont perdu leur dépôt puis 11 progressistes. Les autres sont des indépendants ou des travaillistes. Mlle Macphail a été élue, les trois autres femmes qui aspiraient à seconder ou la suivre en Parlement ont perdu leur dépôt. Ces 107 candidats contribueront \$21,400 au fonds des élections générales. En 1921 les candidats qui ont perdu leur dépôt étaient au nombre de 192, versant \$38,400 dans le Trésor fédéral. Voici le nombre de candidats qui ont perdu leur dépôt dans chaque province:

Québec	34
Ontario	26
Manitoba	5
Saskatchewan	16
Alberta	11
Colombie-Britannique	9
Provinces Maritimes	5
Total pour le Canada	107

Le rapport du colonel Biggar sera prêt cette semaine et sera l'un des premiers à être déposé en Parlement. Dans le rapport des élections de 1921, on rapportait plusieurs incidents importants, on mentionnait même une mort tragique. Dans celui des élections d'octobre 1925 il n'y a aucun incident sensationnel.

UN GERANT A MONTREAL-EST

Suivant en cela l'exemple de quelques-unes des villes les mieux administrées de la province de Québec, la ville de Montréal-Est vient de nommer un gerant de ses affaires municipales. M. Napoléon Langellier, ingénieur civil, autrefois attaché à la ville d'Outremont, est désigné à cette importante fonction. M. Langellier possède des choses municipales une expérience de quinze années. Nous sommes sûrs qu'il saura maintenir Montréal-Est dans la voie où l'a engagée son fondateur, M. Joseph Versailles.

M. le notaire J.-Emery Coderre, secrétaire-trésorier de Montréal-Est depuis 1910 (année de la fondation de cette ville), conserve la garde des archives.

Résultat final des élections

LES CONSERVATEURS ONT LA MAJORITE DANS L'EST COMME DANS L'OUEST DU PAYS.	
Le résultat final de l'élection du 29 octobre réparti ainsi le vote entre les trois partis:	
Conservateurs 1,467,596
Libéraux 1,266,534
Progressistes 282,599
Dans l'est du pays le vote s'est réparti:	
Conservateurs 1,203,882
Libéraux 1,040,851
Progressistes 108,051
Et dans l'ouest:	
Conservateurs 263,664
Libéraux 225,653
Progressistes 174,548

Pourquoi
la publicité faite par le commerçant, par l'industriel dans LE MATIN est-elle inégalable?

C'est que
quand on a lu LE MATIN, on le relit. Et ceux qui le lisent, le font lire.

BLOC -- NOTES

Candidat à la mairie à Québec.—Il est rumored que M. J.-A. Bouchard, ancien échevin qui fut pendant quatre années président du comité des travaux publics de la cité, sera candidat à la mairie aux élections du mois prochain. Une délégation de citoyens doit aller sous peu offrir la candidature à M. Bouchard avec l'espoir qu'il l'acceptera.

Les mines du Canada.—Les mines du Canada attirent les gens du monde entier, au dire de Frank Carrel, propriétaire du "Chronicle-Telegraph". L'hon. M. Carrel revient de New-York.

Choix du nouveau maire suppléant.—La prochaine séance du conseil municipal, la première dans le nouvel hôtel de ville, vient d'être convoquée pour lundi, 11 du courant. On remarque en tête du feuillet de cette séance la nomination d'un nouveau maire suppléant. Le maire suppléant sortant de charge est M. le commissaire Raouf Jarry. N'ont pas encore eu cet honneur, MM. les échevins A. Mongeon, J. Levine, F.-J. Hogan, J. Schubert, W.-A. Watson, J.-V. Desautiers, J.-M. Durozeul, A. Legault et A. Vaillancourt.

L'annonce trop peu chère.—Adolph S. Ochs, éditeur du "New York Times", a déclaré l'autre jour à un lunch de l'Advertising Club que la publicité coûtait trop bon marché. Selon lui, chaque numéro du "New York Times" coûte \$50,000, soit 14 centimes de coût.

Des cours d'urbanisme.—On sait qu'il est question, à l'université McGill, de fonder un cours d'urbanisme. La question de l'établissement de ce cours a pris une grande importance à cette institution ces temps-ci. D'un autre côté, plusieurs professeurs de l'Université de Montréal étudient depuis quelque temps aussi la question d'un cours d'urbanisme. Le recteur de l'Université de Montréal, M. Piette, questionné à ce sujet, a déclaré qu'il fournirait son entier concours à ce mouvement.

M. Cahan se rétablit.—M. C.-H. Cahan, le député de Saint-Laurent-Saint-Georges, actuellement en convalescence à sa résidence, pourra se rendre à Ottawa prochainement et vaquer ses fonctions de député.

Une taxe sur les toits.—A la prochaine session de législation, M. Savard, échevin du quartier Saint-Denis, suggérera à ses collègues le projet de taxe sur les propriétés dont les toits sont en mauvais état et qui sont dangereux. Ce sera un nouvel amendement à la charte.

Le Canada à Genève.—Le Canada sera représenté à la conférence économique préparatoire qui aura lieu prochainement à Genève. Après un échange de vues avec le gouvernement du Dominion, le conseil de la Société des Nations a nommé le professeur Adam Shortt, d'Ottawa, comme membre canadien de la conférence.

Le transport du charbon.—Le transport du charbon de l'Alberta en Ontario qui fut interrompu par celui du grain et les conditions de travail aux mines sera repris dans une dizaine de jours, annonce-on aux quatuor généraux du chemin de fer National du Canada.

COMMENT ON JUGE LE PATENAUDISME A TORONTO

Il nous fait plaisir de reproduire ici l'article suivant que nous venons de lire dans le "Saturday Night" de Toronto (21/26) et qui ne manque pas d'ironie à l'égard du grand-père du "patenaudisme".

"UN CHANGEMENT DE FRONT DANS QUEBEC"

"Depuis que M. Meighen est devenu le chef du plus fort groupe parlementaire, les sentiments de l'aile 'patenaudiste' du parti conservateur de Québec vis-à-vis de M. Meighen ont grandement évolués.

"Quelle curieuse différence dans les sentiments peut amener un petit succès! 'Avant le 29 octobre, on ignorait M. Meighen; on n'insistait guère pour l'avoir dans la Province de Québec — ce qui était bien la meilleure façon de lui enjoindre de s'éloigner.

"M. Patenaude et ses principaux lieutenants — sur les ordres de qui? — évitaient, avec une application touchante, de mentionner son nom. La campagne de M. Patenaude était une aventure à part, avec un programme à part, un chef à part. M. Meighen ne pouvait pas la contrôler. Les phynanciers de la rue Saint-Jacques qui avaient lancé le mouvement pouvaient alors satisfaire leur rancune contre le chef du parti conservateur, mais ce camouflage n'a pas trompé l'électorat.

"Patenaude et ses hommes-liges auraient probablement mieux réussi en s'affirmant carrément sous l'égide du parti conservateur national au lieu de viser, comme on le croyait partout, à élire un bloc séparé dans Québec, non seulement pour exercer la balance du pouvoir dans le nouveau parlement mais aussi pour décapter Meighen.

"Le tout fut une aventure louche et équivoque qui obtint le sort qu'elle méritait.

"Maintenant que l'horizon politique de M. Meighen s'éclaircit, les Canayens (little Quebecers) — comme les appelait gentiment le "Star" — durant la dernière campagne — les Canayens changent vite d'idée. Ils voient maintenant que tout n'est pas mal dans la personne de Meighen et ils sont prêts à l'aider loyalement et à l'accepter comme chef. Bien plus, ils sont remplis d'optimisme — ou disent qu'ils le sont — en vue de la façon dont Québec votera la prochaine fois. Ils n'ont pas si mal fait la dernière fois si l'on considère le vote total: l'énorme majorité

des charges au prix de \$7.00 la tonne afin d'aider à la province d'Ontario qui souffre d'une disette de charbon. Il reste à délivrer 7,500 tonnes qui seront jetées sur le marché d'Ontario assez tôt pour aider le contrôleur du combustible de cette province à faire face aux demandes créées par la grève des mineurs américains.

Le tarif de \$7.00 par tonne pour le transport du charbon de l'Alberta en Ontario est un assai spécial consenti par sir Henry Thornton. La question des taxes de transport pour le charbon de l'Alberta ainsi que la position de ce dernier produit sur les marchés ouverts sont discutées devant la commission des chemins de fer lors de l'enquête sur les tarifs généraux des marchandises.

Le chômage à Québec.—Le nombre des chômeurs augmente sans cesse à Québec et la situation sera très critique d'ici quelques semaines si les autorités ne prennent les mesures nécessaires pour aider à résoudre le problème. Il se peut qu'une forte délégation des sans-travail se rende ces jours-ci auprès du gouvernement et des autorités municipales afin d'obtenir que l'on commence tout de suite des travaux nécessaires et qui emploieraient des chômeurs.

Le concours sur l'histoire du Canada.—Le concours organisé par la province pour promouvoir les travaux sur l'histoire du Canada est terminé depuis le 31 décembre et de nombreux travaux français et anglais ont été présentés à ce concours. La liste de ces travaux sera présentée la semaine prochaine au secrétaire provincial et les juges seront probablement nommés ces jours-ci.

Un discours du Dr Manion.—M. A.-A. Ingram, de Saint-Thomas, Ont., a été élu président de l'Association libérale-conservatrice de l'Ouest-Ontario, jeudi dernier. Il remplace M. E.-R. Dennis qui a démissionné en octobre dernier.

Le principal orateur de la réunion qui a eu lieu à cette occasion fut le Dr R.-J. La Prade, qui déclara que M. King viole les principes fondamentaux de la démocratie en restant au pouvoir malgré le résultat de la dernière élection. Il a parlé du nombre des votes obtenus par les conservateurs et il a accusé M. King de ne pas avoir tenu les promesses qu'il faisait à Richmond Hall au début de la campagne politique.

Il a prédit que les discours du trône comprendra quatre promesses aux progressistes: un tarif moins élevé, le retour aux provinces des ressources naturelles, le parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson et l'institution du crédit rural.

M. Fred Davis a prédit que bientôt le Canada ne consommera plus que du charbon canadien.

M. Jos. Boyer est élu président des hôteliers de Montréal.—L'Association des Commerçants Licencés de Montréal a tenu l'autre après-midi son assemblée annuelle sous la présidence de M. Joseph Boyer. Environ une centaine de commerçants licencés y assistèrent et se déclarèrent les plus satisfaits du travail accompli durant l'année écoulée par le bureau de direction sortant de charge.

Décès de Madame J.-H. Desrochers.—A Beauceville, ces jours-ci, est décédée à l'âge de 40 ans, après une maladie de quelques semaines, Madame J.-H. Desrochers, née Blanche Rolland, épouse du Dr J.-H. Desrochers. Elle laisse dans le deuil son mari, une fille, Paule; trois sœurs: Mmes Arthur Letondal et O.-F. Mercier, de Montréal, et Mme L.-P. Fargnon, de Québec; deux frères, MM. Léon et Pierre Rolland, de Montréal.

La défunte était la fille de feu l'honorable Jean-Damien Rolland, conseiller législatif et ancien président de la compagnie de papier Rolland.

Les funérailles auront lieu à Beauceville, et la dépouille mortelle sera ensuite transportée à Montréal pour inhumation.

LA POLITIQUE

libérale de 1921 a été considérablement baissée. Ce changement d'affection vient d'être encore souligné par le caucus des candidats défaits que M. Patenaude convoquait ces jours-ci. Le but de la réunion, selon M. Patenaude, était de favoriser l'unité autour des principes conservateurs. Voilà un fort louable dessein, d'autant plus que l'honorable Rodolphe Monty, se plaignait récemment d'avoir été poignardé par l'organisation du parti et d'avoir été forcé de payer toute son élection de sa poche. Une chose certaine, c'est que M. Monty n'a pas été le seul à souffrir de l'animosité de la rue Saint-Jacques.

"Toujours est-il que l'on a décidé de faire venir M. Meighen à Montréal au commencement de cette année afin que le chef du parti conservateur puisse sceller un traité de paix et d'harmonie... C'est égal, quels merveilleux changements dans si peu de temps!"

Les progressistes refuseront-ils d'arbitrer la lutte parlementaire qui s'ouvrira le 7 janvier? La question se pose maintenant avec certitude et ceux qui laissent prévoir que le troisième parti pourrait refuser de régler le différend entre les conservateurs et les libéraux sont peut-être les plus clairvoyants.

Le volumeuse documentation entassée par le professeur Dalbis a été recueillie un peu partout, particulièrement de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, sous les soins de M. Damase Potvin. Cette société fut la première à tenter la résurrection de Louis Hémon et a été l'âme inspiratrice du mouvement pour l'érection d'un monument à Péribonka. M. Potvin lui-même fit oeuvre de bénédictin en mettant à jour tout l'inconnu qui entourait Louis Hémon et il n'y a pas très longtemps M. Dalbis, marchant dans le sillon déjà commencé, a pu faire mieux que ses prédécesseurs; ce livre de glanures, d'études et de mise au point comprend tout ce qu'il importe de savoir sur Louis Hémon et "Maria Chapdelaine". C'est une mine utile, écrite dans du pur français.

Gérard MALCHELOSSE.
6 janvier 1926.

A LIRE
la semaine prochaine:
Une lettre ouverte à la "Minerve"
par
ROGER MAILLET.

Les progressistes pourraient refuser de décider par son vote du sort des partis.

De toutes façons on peut, dès maintenant, prévoir, que ce groupe sera reparti, pour le moins en trois groupes bien distincts.

Il est entendu que l'unanimité n'existe pas dans les rangs du parti et que M. Forke n'a pas l'emprise qu'il faudrait pour ramener l'unité parmi ses partisans. Le groupe de l'Alberta s'insurgera toujours contre une discipline trop sévère et refusera de marcher au pas contre son gré.

Pour mieux comprendre l'attitude de ce groupe il vaut mieux ne plus le considérer comme parti mais le diviser en trois catégories qui nous paraissent maintenant très distinctes et indépendantes l'une de l'autre.

Toutefois si l'on parvient, cher eux, à adopter une attitude d'ensemble, ce sera celle de l'abstention totale et unanime. Personne ne votera — on laissera les conservateurs et les libéraux se lancer la balle.

Mais il y a parmi eux, des députés plus désireux de sauver le cabinet d'un échec que de faire partie d'un groupe moribond.

M. King est allé dans l'ouest annoncer la mort de ce parti en 1930. Plusieurs ont cru cette prévision et aujourd'hui parmi les progressistes cette date sera probablement un trouble-fête. Un bon nombre de condamnés à mort songeraient le salut au sein des partis survivants. Et ce serait là un motif suffisant, pour plusieurs, de voter.

Tout bien considéré et prévu on peut être justifié de partager les progressistes en trois groupes:

— ceux d'Alberta — les insurgés (le ginger group) qui refuseront de voter.
— les anciens libéraux — peut-être une dizaine — qui voteront autant pour leur salut que celui du gouvernement, en faveur de M. King.
— les anciens conservateurs et les progressistes qui n'ont aucune confiance en M. King, qui voteront avec M. Meighen.

Ainsi une dizaine de progressistes pourraient s'abstenir de voter privant de cette façon le gouvernement de la majorité.

Le vote serait 120 à 114 en faveur de M. Meighen.
Et après! Après on verra.

Le bouclier Canadien-français

Par L.-J. Dalbis

M. L.-J. Dalbis, professeur de sciences à l'Université de Montréal, a publié sous ce titre une suite d'études se reliant bien entre elles, et qui par leur caractère sont destinées à nous faire connaître à l'étranger, surtout à nous faire mieux apprécier. C'est un éloquent plaidoyer en notre faveur et nous en devons remercier M. Dalbis. Le livre est joliment illustré et bien imprimé.

"Le Bouclier canadien-français" se divise en deux parties. La première évoque les brillantes époques de découvertes et d'explorations sous les signes du Lis, du Lion, de l'Erable. Ce sont des croquis enthousiastes imprégnés d'un beau patriotisme et dans la note juste de l'histoire. Ces quelques pages sont remarquablement vivantes et nous les avons lues avec intérêt parce qu'elles rappellent maintes luttes héroïques où nos ancêtres surent prouver leur surabondante loyauté envers la France et, plus tard, envers l'Angleterre.

La seconde partie traite longuement de Louis Hémon. En lisant "Maria Chapdelaine", M. Dalbis en cite les sources du récit; il en analyse le symbolisme, les noms, le paysage, l'action; il répond à quelques critiques malveillantes et, en terminant, il s'arrête sur "Colette Baudoche" et sur l'influence qu'a en Europe "Maria Chapdelaine".

Dans cette seconde partie du livre où il fait à la fois oeuvre de psychologie, de critique et de documentation, M. Dalbis vante notre survivance française dans un siècle de matérialisme anglais; il ne manque pas d'admiration non plus pour Louis Hémon qui a su si bien comprendre la mentalité de la race qu'il a voulu peindre dans son dernier livre. Néanmoins, "Maria Chapdelaine" n'est pas un interprète par lequel l'étranger nous appréciera du meilleur côté; il ne traite que d'un coin de rude colonisation, encore peu peuplé à l'époque de Louis Hémon, ce qui ne l'empêche pas d'être un chef-d'oeuvre du genre.

Le volumeuse documentation entassée par le professeur Dalbis a été recueillie un peu partout, particulièrement de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, sous les soins de M. Damase Potvin. Cette société fut la première à tenter la résurrection de Louis Hémon et a été l'âme inspiratrice du mouvement pour l'érection d'un monument à Péribonka. M. Potvin lui-même fit oeuvre de bénédictin en mettant à jour tout l'inconnu qui entourait Louis Hémon et il n'y a pas très longtemps M. Dalbis, marchant dans le sillon déjà commencé, a pu faire mieux que ses prédécesseurs; ce livre de glanures, d'études et de mise au point comprend tout ce qu'il importe de savoir sur Louis Hémon et "Maria Chapdelaine". C'est une mine utile, écrite dans du pur français.

Gérard MALCHELOSSE.
6 janvier 1926.

LISEZ ET FAITES LIRE. LE MATIN

non pas comme un journal qui est toujours de votre avis; Quel homme qui est toujours de même avis qu'un autre homme, sur toutes les questions?

LISEZ ET FAITES LIRE. LE MATIN

comme un journal qui vous donne son avis, qui vous donne ses raisons, qui vous apporte des renseignements introuvables ailleurs, qui ajoute aux informations publiées ailleurs des précisions inédites, des vues originales, des commentaires suggestifs, des conclusions logiques,

ET QUI SAIT REMONTER DES EFFETS AUX CAUSES.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

LA COMMISSION
Nous sommes heureux de constater la révélation de l'opinion publique contre la commission du service civil et la loi d'indemnité qui donne des pouvoirs démesurés. Nous sommes de l'avis de plus d'un homme public que cette législation n'a pas aboli les abus du patronage, mais qu'elle a pu en bien créer une situation intolérable pour tout ministre qui respecte la constitution du pas et le principe du gouvernement responsable au peuple. — "L'Événement".

PAS UNANIME
"On ne peut pas prévoir que les progressistes seront battus à la prochaine session; si y a une motion de censure contre le gouvernement sera renversé." — "Edmonton Journal".

POUR QUI ?
Les progressistes, de tous les députés semblent les plus désintéressés de la cause qui va s'être jouée. Ils interviennent en temps opportun. — "Progres de nuit".

LA MAJORITE
Après une élection, l'on accepte toujours d'être gouverné par la majorité, excepté, bien entendu, si la majorité n'est pas de nous. — "Le Bien Public".

ÇA VIENDRA
"Nous ne voulons pas dire que le parti conservateur reprendra le pouvoir de suite, ce terrain perdu. C'est une question de temps. — "Le Droit".

NOS FILATURES
Les filatures canadiennes sont au nombre de 1700, emploient 75,000 personnes, représentent un capital de \$2,000,000,000 et produisent pour \$300,000,000 par année. — "Financial Post".

TOUT EST POSSIBLE
"Il faut laisser venir les événements et se préparer à toute alternative (un tel socialisme présente)." — "Le Droit".

LE BLOC SOLIDE
Les libéraux de Québec voteront pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson et pour la réduction tarifaire afin de maintenir M. King au pouvoir au gré des progressistes. — "Victoria Colvost".

UNE MAJORITE
"Il faut se rappeler que M. Meighen a en chambre une majorité de 15 entre les libéraux de M. King." — "La Gazette".

DE LA BISBILLE
Il devient de plus en plus évident qu'il y a mécontentement, même séparation complète entre libéraux et progressistes. — "L'Homme Libre".

LA VERITE
"Si M. Dunning entre dans le cabinet il devra avant de définir sa politique au sujet du tarif afin que le peuple ne soit pas trompé." — "Winnipeg Tribune".

MELEZ-VOUS DONC DE VOS AFFAIRES

Personne n'aime à se faire dire de se "mélanger de ses affaires". Cependant il n'y a jamais un temps où le peuple ne soit plus le sien de se le faire dire que maintenant, parce que neuf personnes sur dix, hommes ou femmes, ne se mêlent pas de leurs affaires. Il ne semblent pas savoir que les affaires publiques sont leurs propres affaires. Que chaque famille de cinq personnes à Montréal paye actuellement à peu près \$150.00 par année d'intérêt et doive au delà de \$3,000 à cause de la dette contractée par le Dominion par la Province de Québec et la Ville de Montréal, de qui est-ce l'affaire? C'est certainement celle de ceux qui paient les taxes et sont responsables de cette dette, et cela veut dire que c'est vous.

Que les pays dépense beaucoup plus que ses moyens le lui permettent, et emprunte des millions chaque année pour rencontrer ses obligations, de qui est-ce l'affaire? C'est certainement l'affaire de ceux dont les revenus servent à payer l'intérêt de l'argent emprunté, et cela aussi veut dire que c'est vous. Vous payez cet intérêt chaque jour par les loyers chers et les prix élevés.

Le crédit de notre pays et de notre ville devrait nous être à cœur. Nos gouvernements n'obtiennent crédit qu'en donnant nos propriétés en gage pour l'argent qu'ils empruntent, et qu'en taxant nos revenus pour payer l'intérêt.

Si nous nous étions mêlés de nos affaires, les dettes du Dominion, de la Province et de la Ville ne seraient pas si élevées.

Quand nous ne nous mêlons pas de nos affaires nous en souffrons toujours; il nous faudra payer tôt ou tard bien cher pour notre indifférence.

Mais cette dépense libre des deniers publics, — votre argent — ne doit pas continuer. Les électeurs peuvent mettre fin à cela quand bon leur semblera. Vous êtes un électeur. Voyez à ce que votre nom soit sur la liste électorale Fédérale, Provinciale et Municipale. Votez pour les hommes qui favorisent l'économie et la réduction de la dette publique.